



Assemblée générale

Distr. générale
16 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 73 a) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Lettre datée du 15 décembre 2015, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 60/124 du 15 décembre 2005, par laquelle l'Assemblée générale a créé le Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence et l'a chargé de me conseiller sur l'utilisation et l'impact du Fonds. En application des dispositions prévues au paragraphe 21 de ladite résolution, je vous fais tenir ci-joint la note issue de la réunion que le Groupe a tenue à New York les 27 et 28 octobre 2015 (voir annexe).

Ainsi qu'il est résumé dans la note, le Groupe consultatif a entendu un exposé sur l'utilisation et la gestion du Fonds en 2015. Bien que les crédits alloués puissent apparaître limités au regard des besoins humanitaires mondiaux dans leur ensemble, les contributions du Fonds produisent un impact fort car elles interviennent de façon diligente et opportune, souvent dès le déclenchement d'une situation d'urgence ou lorsqu'une telle situation se dégrade très rapidement. Les sommes versées au titre du guichet financement insuffisant ont souvent pour effet de renforcer la prise de conscience et d'encourager d'autres donateurs à apporter leur concours en vue de répondre aux besoins des populations qui se trouvent dans des situations d'urgence prolongées et chroniquement sous-financées.

Le Groupe consultatif a examiné l'écart qui restait à combler en vue d'atteindre l'objectif de financement du Fonds pour 2015 et l'incidence potentielle sur la capacité du mécanisme à répondre aux crises humanitaires durant ce qui restait de l'année 2015 et le début de 2016. Ses membres ont également abordé la nécessité d'approfondir et de diversifier les sources de financement du Fonds et traité des difficultés et possibilités y relatives, notamment le fait d'envisager une approche innovante pour les efforts de mobilisation de ressources.

Tout en reconnaissant la grande efficacité du Fonds, le Groupe consultatif a estimé qu'un renforcement des activités de plaidoyer sur le plan politique aurait



pour effet d'améliorer le positionnement du mécanisme par rapport aux autres mécanismes de financement et de le rendre plus attrayant pour les investisseurs. En 2015, la manifestation annuelle de haut niveau pour les annonces de contributions a marqué le dixième anniversaire du Fonds et ouvert de nouvelles perspectives, mais elle a aussi été vue comme l'occasion de consolider le statut du mécanisme en tant que fonds mondial des Nations Unies pour les interventions d'urgence.

Le Groupe consultatif a été mis au courant des faits récents sur le plan de la politique générale, notamment l'analyse à mi-année des rapports présentés par les coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires pour 2014, l'élaboration finale d'une procédure de signalement en cas d'emploi frauduleux des ressources du Fonds et les conclusions préliminaires de l'étude indépendante concernant l'apport du Fonds au regard de la crise syrienne.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des États Membres et des missions d'observation.

(Signé) **BAN** Ki-moon

Annexe

Note sur la réunion du Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence (27 et 28 octobre 2015)

Résumé

1. Le Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence humanitaires a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/124 afin de conseiller le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, sur l'utilisation et l'impact du Fonds. Sa deuxième réunion de 2015 s'est tenue à New York, les 27 et 28 octobre, sous la présidence de M. Manuel Bessler (Suisse).
2. Le Groupe consultatif a accueilli sept nouveaux membres : Nozipho Joyce Mxakato-Diseko (Afrique du Sud), Ashraf Shikhaliyev (Azerbaïdjan), Christina F. Buchan (Canada), Najla Alkaabi (Émirats arabes unis), Judy Cheng-Hopkins (Malaisie), Choi Seokyoung (République de Corée) et Rachel Turner (Royaume-Uni).
3. Le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, a fait au Groupe consultatif un exposé sur l'utilisation et la gestion du Fonds entre le 1^{er} janvier et la mi-octobre 2015. Il a donné aux membres du Groupe une présentation générale des opérations du mécanisme en 2015. À la mi-octobre, le Fonds avait alloué près de 384 millions de dollars à des partenaires humanitaires en aide nécessaire pour la survie dans 39 pays. M. O'Brien a souligné que, si ce montant était relativement faible par rapport à l'ensemble des besoins mondiaux, les contributions du Fonds produisaient toutefois un impact fort car elles intervenaient de façon diligente et opportune, souvent dès le déclenchement d'une situation d'urgence ou lorsqu'une telle situation se dégradait très rapidement, et renforçaient en même temps la coordination des Nations Unies sur le terrain. Il a également mis en exergue le guichet financement insuffisant, qui vise à répondre aux besoins des populations qui se trouvent dans des situations d'urgence prolongées et chroniquement sous-financées. Lorsque le Fonds se concentre sur une telle situation d'urgence, son action a pour effet de renforcer la prise de conscience et d'encourager d'autres donateurs à apporter leur concours. Le Coordonnateur des secours d'urgence a informé le Groupe consultatif que le Fonds accusait en 2015 un déficit de financement imputable aux fluctuations des taux de change résultant de la solidité du dollar des États-Unis face aux devises des principaux contributeurs et à une diminution des montants annoncés par quelques donateurs. Il a averti le Groupe qu'un manque de ressources compromettrait l'aptitude du Fonds à répondre aux urgences, en particulier alors que les besoins humanitaires continuent de croître.
4. Le Groupe consultatif a également entendu un exposé sur les progrès accomplis en ce qui concerne les préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui se tiendra en mai 2016 à Istanbul (Turquie), et du Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire. Il a examiné l'actuel déficit de financement par rapport à l'objectif du Fonds pour 2015 et l'incidence qu'un manque de moyens pourrait avoir sur la capacité du mécanisme à répondre aux crises humanitaires durant ce qui restait de l'année 2015 et le début de 2016. À cet égard, il a également abordé la nécessité d'approfondir et de diversifier les sources

de financement du Fonds et traité des difficultés et possibilités y relatives, notamment le fait d'envisager une approche innovante pour les efforts de mobilisation de ressources. En 2015, la manifestation annuelle de haut niveau pour les annonces de contributions, qui a marqué le dixième anniversaire du Fonds et ouvert de nouvelles perspectives, a aussi été vue comme l'occasion de consolider le statut du mécanisme en tant que fonds mondial des Nations Unies pour les interventions d'urgence.

5. Le Groupe a été mis au courant des faits récents sur le plan de la politique générale, notamment l'analyse à mi-année des rapports présentés par les coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires pour 2014, l'élaboration finale d'une procédure de signalement en cas d'emploi frauduleux des ressources du Fonds et les conclusions préliminaires de l'étude indépendante concernant l'apport du Fonds au regard de la crise syrienne. À l'issue de ces discussions, le Groupe consultatif a fait les observations et recommandations suivantes.

Observations et recommandations

6. Le Groupe consultatif a estimé qu'il fallait faire une priorité d'assurer le plein financement du Fonds central pour les interventions d'urgence. Il a également reconnu que ses membres pourraient jouer un rôle essentiel en matière de plaider afin d'aider le Fonds à atteindre son objectif de financement et de renforcer sa position en tant que mécanisme indispensable à l'action humanitaire mondiale. Le Groupe a proposé que la communication concernant le déficit de financement fasse mettre en relief l'incidence que celui-ci pourrait avoir sur la capacité du Fonds à répondre aux besoins humanitaires.

7. Les membres ont jugé que le Fonds devrait intensifier ses activités de communication au sujet des réalisations du mécanisme afin de donner plus de visibilité aux contributions des donateurs. Ces derniers devraient être en mesure de démontrer clairement à leurs administrés que les versements au Fonds constituent un bon usage de l'argent public et un investissement rationnel. Le Fonds devrait mettre en avant la régularité de ses résultats afin de mobiliser un soutien financier complémentaire. Il est considéré comme l'un des meilleurs moyens de fournir un financement rapide, prévisible et impartial pour les crises à déclenchement soudain et les crises sous-financées. Son avantage comparatif réside dans sa capacité à faire la preuve – de manière indépendante et impartiale – d'une solidarité humanitaire internationale à l'égard des populations dans le besoin.

8. Le Groupe consultatif a estimé que le Fonds, tout en faisant la part belle à l'innovation, devrait tirer pleinement parti de ses réussites actuelles et passées. La promotion d'un Fonds central pour les interventions d'urgence qui soit tourné vers l'avenir devrait par conséquent être nuancée de manière à ne pas trop détourner l'attention de son efficacité actuelle et de ses réalisations de la décennie passée.

9. Au vu des besoins humanitaires dans le monde, qui vont croissant, les membres du Groupe consultatif se sont accordés à dire qu'il faudrait un Fonds plus vaste et qu'une augmentation de ses ressources permettrait au mécanisme de mieux atteindre ses objectifs. Il a été noté qu'un objectif de financement revu à la hausse devrait impérativement aller de pair avec de nouveaux financements et une base de donateurs élargie, notamment grâce à la participation de nouveaux acteurs et du

secteur privé. Toutefois, le Fonds devenu plus vaste devrait rester concentré sur ses objectifs et continuer d'être bien géré, performant, souple et réactif.

10. Le Groupe consultatif a reconnu la grande efficacité du Fonds mais estimé qu'un renforcement des activités de plaidoyer sur le plan politique aurait pour effet d'améliorer le positionnement du mécanisme par rapport aux autres mécanismes de financement et de le rendre plus attrayant pour les investisseurs. Il a demandé que des efforts soient déployés pour améliorer l'image de marque et la présentation stratégique du Fonds afin que celui-ci bénéficie d'un appui politique accru, y compris de la part des États Membres qui ne figurent pas actuellement parmi ses principaux contributeurs.

11. Le Groupe consultatif est arrivé à la conclusion que le Fonds devrait élargir et diversifier sa base de donateurs au moyen d'activités de sensibilisation. Si les membres ont bien vu l'intérêt potentiel des financements innovants comme nouveau ressort inexploité de l'action humanitaire, ils ont toutefois appelé à la prudence en soulignant qu'il convenait d'examiner le mandat du Fonds à cet égard.

12. Le Groupe consultatif encourage le Fonds à envisager de renforcer ses liens avec des mécanismes de financement qui ne servent pas des fins humanitaires, en particulier pour faire face aux crises humanitaires prolongées, et de consolider ses partenariats avec les économies intermédiaires, les organisations régionales et le secteur privé.

13. Le Groupe consultatif a estimé qu'il serait intéressant d'examiner la possibilité d'utiliser les contributions de l'ONU pour financer le Fonds en totalité ou en partie car cela témoignerait d'une responsabilité mondiale commune s'agissant de répondre aux crises humanitaires par un financement de l'action humanitaire. Cependant, il a pris note du fait que tous les États Membres n'étaient pas en faveur de cette modalité et reconnu que le Fonds, s'il était financé par l'intermédiaire des contributions de l'ONU, pourrait être soumis à des procédures administratives susceptibles de compromettre sa souplesse, sa capacité d'intervention rapide, son indépendance et son impartialité.

14. Le Groupe consultatif a jugé qu'une souplesse accrue dans la répartition des attributions entre les guichets interventions d'urgence et financement insuffisant du Fonds pourrait permettre au Coordonnateur des secours d'urgence de mieux répondre aux besoins mondiaux, en particulier alors que les crises humanitaires prolongées se multiplient.

15. Le Groupe consultatif a accueilli avec satisfaction l'analyse à mi-année des rapports présentés par les coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires pour 2014. Les membres ont pris note des évaluations positives que les coordonnateurs ont faites de la valeur ajoutée du Fonds dans leurs rapports. Le Groupe a débattu de l'importance qu'il y avait à garantir un versement rapide des ressources du Fonds par les organismes bénéficiaires à leurs partenaires d'exécution, question qui figurera à l'ordre du jour de la première réunion de 2016.

16. Le Groupe a demandé à être tenu informé de toute utilisation potentiellement frauduleuse des ressources du Fonds et de toute difficulté dans le signalement des cas de fraude et suggéré que la question soit abordée à la prochaine réunion.

17. Le Groupe consultatif a estimé que l'issue du Sommet mondial sur l'action humanitaire et les résultats des travaux du Groupe de haut niveau sur le financement

de l'action humanitaire pourraient avoir une incidence sur l'avenir du Fonds. Il a souligné qu'il importait d'assurer la liaison avec ces processus afin de renforcer le rôle crucial du Fonds en tant qu'outil d'investissement fiable dans le paysage du financement humanitaire mondial et indiqué au Secrétaire général et au Coordonnateur des secours d'urgence qu'il était prêt à jouer un rôle essentiel pour les conseiller sur ce point. Les deux processus, au même titre que la manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions au Fonds, qui a marqué le dixième anniversaire du mécanisme en 2015, constituent des tribunes précieuses pour promouvoir le Fonds et donner l'impulsion nécessaire à son possible élargissement.

Questions administratives

18. Le Groupe consultatif a décidé que sa prochaine réunion devrait avoir lieu avant le Sommet mondial sur l'action humanitaire, de telle sorte que les recommandations issues de cette réunion puissent être exploitées lors du Sommet.
